

Lyon, 10 mai 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon lance un appel à manifestation d'intérêt pour des installations photovoltaïques sur plusieurs de ses bâtiments

Lundi 2 mai, la Métropole de Lyon a publié un premier Appel à Manifestation d'Intérêt ouvert jusqu'au 1^{er} juillet pour solariser les toitures de 11 collèges et d'une chaufferie collective et produire de façon renouvelable l'équivalent de la consommation électrique de 1000 ménages.

Ces 12 installations permettront d'augmenter de 2 GWh/an la production métropolitaine, en attendant la publication d'autres appels à projets sur les bâtiments de la Métropole dans les mois et années à venir.

Avec seulement 60 GWh/an d'électricité photovoltaïque produite en 2021, le territoire de la Métropole de Lyon avait pris du retard sur ses objectifs durant la décennie précédente. En réponse aux enjeux, tant internationaux que locaux, en matière de lutte contre le dérèglement climatique et de coût de l'énergie, **la Métropole de Lyon souhaite accélérer l'atteinte des objectifs** qu'elle s'est fixé dans le Schéma Directeur des Énergies de 2019. L'objectif de 250 GWh d'électricité solaire photovoltaïque produite par an doit être rempli avant 2030.

Philippe Guelpa-Bonaro, vice-président délégué au climat, à l'énergie et à la réduction de la publicité : *« Le territoire de la Métropole de Lyon consomme 6 fois plus d'électricité qu'il n'en produit. A l'heure où la moitié du parc nucléaire français est à l'arrêt pour maintenance ou problèmes technique et que des centrales à gaz tournent pour répondre à la demande, nous devons collectivement prendre notre part dans l'installation de sources d'énergies renouvelables locales. Ces 12 premières toitures sont une première brique d'une stratégie de développement du photovoltaïque inédite pour les années à venir. »*

Les porteurs de projets, pouvant être soit des opérateurs privés, soit des collectifs citoyens, ont jusqu'au 1^{er} juillet pour déposer leurs dossiers sur tout ou partie des bâtiments concernés par cet AMI. L'étude des dossiers sera effectuée cet été et les négociations avec les 3 candidats ayant obtenu les meilleures notes pour chaque site à la rentrée, avant le choix final du ou des candidats en octobre.

Les collèges sélectionnés pour cet AMI sont : Pablo Picasso (Bron), André Lassagne (Caluire-et-Cuire), Jean-Philippe Rameau (Champagne-au-Mont d'Or), Jean de Tournes (Fontaines-sur-Saône), Émile Malfroy (Grigny), Gabriel Rosset (Lyon 7e), Évariste Galois (Meyzieu), Pierre Brossolette (Oullins), Maria Casarès (Rillieux-la-Pape), Jacques Duclos (Vaulx-en-Velin), Henri Barbusse (Vaulx-en-Velin).

La Métropole de Lyon porte une politique de transition énergétique articulée autour de 2 objectifs : baisser de 20% les consommations d'énergie d'ici 2030 par rapport à 2013 et **doubler la production d'énergies renouvelables et de récupération d'ici 2030** pour atteindre 17% dans la part des consommations métropolitaines. Ces deux objectifs permettront de réduire de 43% les émissions de gaz à effet de serre du territoire par rapport à 2000.

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse